

Projet d'établissement 2023-2026

Enseignement secondaire	Enseignement fondamental annexé	Internat pour jeunes filles annexé
<p>- Implantation Rixensart Adresse : Rue Albert Croy 3 1330 Rixensart Tél. : 02/634.04.72 Fax. : 02/652.15.47 02/652 45 38 Courriel : secretariat@arrix.be Préfète des Etudes : Madame Manssens</p> <p>- Implantation Wavre Adresse : Avenue Henri Lepage 4-6 1300 Wavre Tél. : 010/23.16.86 Fax. : 010/23.16.81 Courriel : proviseur.wavre@hotmail.com Préfète des Etudes : Madame Manssens</p>	<p>- Implantation Rixensart Adresse : *Rue Albert Croy, 3 1330 Rixensart *chaussée de Rixensart, 9 1380 Lasne Tél. : 02/634.04.77 Fax. : 02/654.14.68 Courriel : arrixfond.direction@gmail.com Directrice : Madame Gaziaux</p> <p>- Implantation Wavre Adresse : *Maurice Carême Avenue Henri Lepage 4-6 1300 Wavre Tél. : 010/23.16.88 GSM : 0475/41.70.57 Courriel : directionfond.armcwavre@gmail.com Directrice : Madame Sermeus *Les Argonautes Rue Charles Sambon, 40 1300 Wavre Tél. : 010/23.16.88 Courriel : directionfond.armcwavre@gmail.com Directrice : Madame Sermeus</p>	<p>Adresse : Chaussée de Rixensart, 9 1380 Lasne Tél. : 02 / 653.70.43 02 / 634.04.81 Fax. : 02 / 652.00.27 Courriel : internat@arrix.be Administrateur : Monsieur Michielsens</p> <p>Collaboration : L'Athénée Royal collabore avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'internat autonome Folon (www.folon.be), internat mixte - deux centres de réfugiés <ul style="list-style-type: none"> o Fedasil à Rixensart o Logic-ados o Les cellules des CPAS

Siège administratif : rue Albert Croy, 3 à 1330 Rixensart.

Historique

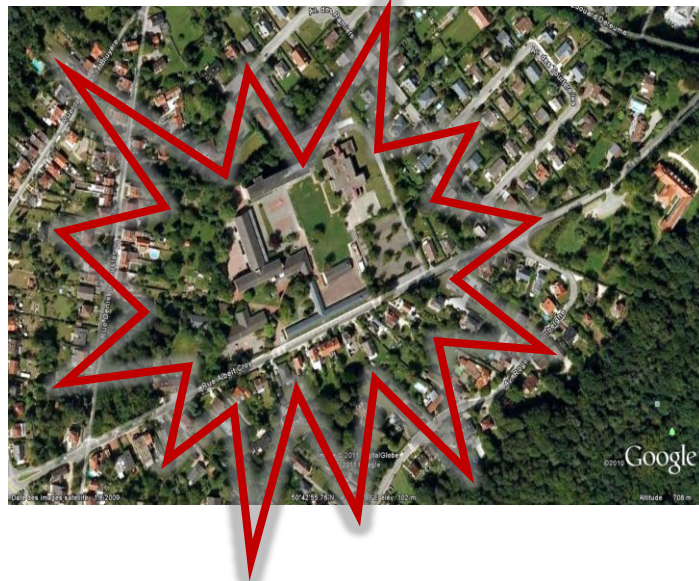
L'Athénée Royal de Rixensart fut créé en 1955 sur 3 hectares dans le but premier de doter la commune d'un enseignement fondamental. Au fil du temps, il s'est enrichi de nouveaux bâtiments pour accueillir les élèves du secondaire, d'un restaurant scolaire et de halls de sport.



*Ecole fondamentale, rue Albert Croy 3 à Rixensart
comprenant une implantation sise chaussée de Rixensart, 9 à 1380 Lasne*



Ecole secondaire, rue Albert Croy 3 à Rixensart



En 2013, il s'unit à l'Athénée Royal Maurice Carême, étoffant de la sorte son enseignement par immersion débutant en maternelle en y adjoignant le secondaire de Wavre.



L'Athénée Royal Maurice Carême quant à lui se localise à l'Avenue Henri Lepage depuis 1954.

Son existence commence à la création de l'École moyenne de l'État le 9 juin 1851 et à son ouverture le 4 octobre 1852 dans l'ancien couvent des Carmes.

Les anciens bâtiments de l'athénée ayant beaucoup souffert durant la Seconde Guerre Mondiale, il fut décidé par le Ministre de l'Instruction publique de l'époque de bâtir un nouvel athénée au lieu-dit « Champ Sainte-Anne de la Cense de Flandre ». Les travaux débutent le 25 mars 1948 et la première pierre est officiellement posée le 7 juin 1948. Après six années de travaux, le 16 janvier 1954, les premiers élèves des classes secondaires prennent possession des nouveaux locaux.

Ce n'est qu'en 1981 que l'Athénée prendra le nom de Maurice Carême, poète mondialement connu, Wavrien d'origine et ancien élève de l'École moyenne.

L'Internat pour jeunes filles annexé à l'athénée (internat@arrix.be) est situé dans le cadre exceptionnel de la réserve naturelle de Renipont et accueille les élèves à partir de l'âge de 6 ans. Le bâtiment, dont l'architecture assure déjà un caractère familial, bénéficie, en outre, d'une atmosphère de quiétude et de détente due au parc arboré et bordé d'étangs qui l'entoure.



L'Internat offre aux 45 jeunes filles de l'enseignement primaire et secondaire :

- Une équipe éducative dévouée et dynamique,
- Des études surveillées et dirigées,
- Des activités sportives, ludiques et culturelles encadrées,
- Un accueil le dimanche soir,
- Un cadre de verdure,
- Des chambres de 1 à 5 élèves,
- Un travail basé sur la recherche de l'autonomie,
- Un tutorat d'élèves,
- Des navettes quotidiennes sont organisées pour permettre aux élèves de rejoindre l'école le matin et l'internat le soir.



Parmi les activités proposées :

Activités culturelles et sportives, bricolages ; visites de salons et expositions ; réunion des parents pour le suivi scolaire ; excursions et balades diverses ; barbecue et excursion d'un jour en fin d'année ; pratique du patin à glace, du bowling, de la natation, etc.

Aussi, l'Athénée Royal « Rixensart-Wavre » se compose de sept implantations à savoir :

- l'implantation secondaire de Rixensart sise rue Albert Croy, 3 à 1330 Rixensart
- l'implantation secondaire « Maurice Carême » sise avenue Henri Lepage, 4/6 à 1300 Wavre
- l'école fondamentale annexée de Rixensart sise rue Albert Croy, 3 à 1330 Rixensart comprenant une implantation sise chaussée de Rixensart, 9 à 1380 Lasne
- l'école fondamentale annexée « Maurice Carême » sise Avenue Henri Lepage, 4/6 à 1300 Wavre comprenant elle-même l'implantation « Les Argonautes » sise rue Charles Sambon, 40 à 1300 Wavre
- l'internat annexé sis chaussée de Rixensart, 9 à 1380 Lasne

Particularités géographiques des implantations

L'implantation de Rixensart est située au sein d'un lotissement semi rural proche de la Maison communale, de son parc, de sa bibliothèque publique, de la Maison des Académies, du hall communal des Sports et des services de Police.

Située à proximité de l'autoroute Bruxelles-Namur (E411 – sortie Rixensart ou Genval), l'implantation est également desservie par de nombreuses lignes des services des TEC.

De plus sa proximité avec la gare de Rixensart (1,4 km) permet aux élèves de toute la province et du Sud de Bruxelles de nous rejoindre.

L'implantation « Maurice Carême » est située dans la ville de Wavre à proximité de l'autoroute E411 (Sortie Wavre), de la gare de Wavre et de la zone de Bruxelles, de la frontière linguistique, d'un centre universitaire, d'un parc scientifique et industriel. Elle est aisément accessible en bus. Sa population y est cosmopolite.

Un partenariat existe entre l'implantation « Maurice Carême » et l'internat autonome « Folon » de Wavre situé à moins d'un kilomètre de l'implantation pour accueillir des filles et des garçons qui le souhaitent.

L'Internat annexé situé à Lasne, dans un cadre de verdure exceptionnel, accueille une quarantaine de filles uniquement de 6 à 18 ans fréquentant les implantations secondaire et fondamentale de Rixensart.

PARCOURS SCOLAIRE À L'ATHÉNÉE

**IMPLANTATION DE
RIXENSART**

**IMPLANTATION MAURICE
CARÊME DE WAVRE**

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Enseignement maternel
Enseignement primaire

Immersion en anglais
Filière francophone

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

1^{er} DEGRÉ COMMUN

Immersion continuum en anglais – 1^{er} D
Éducation économique et sociale,
Informatique, Sciences-mathématiques,
Activités de communication, Arts,
Activités en langue anglaise et néerlandaise

Immersion en anglais
Activités scientifiques
Activités mathématiques
Immersion tardive

2^e et 3^e DEGRÉS : ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL DE TRANSITION

Sciences, Mathématiques, Espagnol,
Sciences économiques, Sciences sociales
Sports (dès la 3^e)
Immersion continuum

2^e et 3^e DEGRÉS : ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL TECHNIQUE DE TRANSITION

Humanités Artistiques (dès la 3^e)
Arts plastiques – Théâtre et Arts de
la Parole

7TQ AMPS

4TQ NATURE ET FORÊTS

Accueil des élèves primo-arrivants

Internat pour filles et garçons

Internat pour filles

I. Au secondaire

a) Horaires

- Pour l'implantation de Rixensart

Une journée complète comprend 8 heures de cours de 50 minutes. Le mercredi, les cours se terminent à 13 h.

Des cours de l'option théâtre peuvent se donner pour certaines classes le mercredi après-midi (6^e et 7^e heures) et les autres jours en 9^e heure.

1re h	8 h 25 – 9 h 15
2e h	9 h 15 – 10 h 05
3e h	10 h 05 – 10 h 55
Récréation	10 h 55 – 11 h 15
4e h	11 h 15 – 12 h 05
5e h	12 h 05 – 12 h 55
Récréation / Temps de midi	12 h 55 – 13 h 40
6e h	13 h 40 – 14 h 30
7e h	14 h 30 – 15 h 20
8e h	15 h 20 – 16 h 10
9e h (Option théâtre uniquement)	16 h 10 – 17 h 00

Etude surveillée entièrement gratuite organisée de 16h20 à 17h10 pour l'implantation de Rixensart **sur demande** en fonction du nombre de participants.

Retenues le mercredi après-midi sauf cas exceptionnel convenu avec M. le Proviseur.

- Pour l'implantation Maurice Carême

Une journée complète comprend 9 heures de cours de 50 minutes.

Le mercredi, les cours se terminent à 12h50.

Certains cours peuvent se donner en 10^{ème} heure pour se terminer à 17h00.

1re h	8 h 25 – 9 h 15
2e h	9 h 15 – 10 h 05
3e h	10 h 05 – 10 h 55
Récréation	10 h 55 – 11 h 15
4e h	11 h 15 – 12 h 05
5e h	12 h 05 – 12 h 55
Récréation / Temps de midi	12 h 55 – 13 h 40
6e h	13 h 40 – 14 h 30
7e h	14 h 30 – 15 h 20
8e h	15 h 20 – 16 h 10
9e h (Option théâtre uniquement)	16 h 10 – 17 h 00

Etude surveillée entièrement gratuite organisée **sur demande** de 16h10 à 17h00 pour l'implantation Maurice Carême.

Retenues le mercredi après-midi sauf cas exceptionnel convenu avec M. le Proviseur.

b) Restaurants scolaires

Les 2 implantations de l'établissement disposent d'un restaurant scolaire qui propose tous les jours (sauf le mercredi) des repas complets (4€), du potage (0,50€), ou des sandwiches (3,50€) suivant les besoins des élèves.

Deux services sont proposés, le premier vers 12 h pour les élèves du fondamental et le second vers 13 h pour les élèves du secondaire.

Les repas sont réalisés dans l'établissement par du personnel qualifié et sont pensés pour être le plus diététiques possible.

L'utilisation des tickets est obligatoire (imposée par le service de vérification).

L'accès aux restaurants est obligatoire de la 1^{re} à la 4^e année et est libre pour tous les autres.

Les élèves sont scannés et des sanctions seront prises pour les élèves qui ne s'y trouvent pas.

c) Salles de sports

Les deux implantations de l'établissement disposent chacune d'une salle de sports, celle de Rixensart est dotée également d'une salle de fitness. Des cours de natation sont organisés au premier degré du secondaire à la piscine de Rixensart pour les élèves de la rue Albert Croy tandis que ceux de l'implantation Maurice Carême se rendent à la piscine d'Ottignies.

La mixité des cours d'éducation physique est prévue en appui à la circulaire 7233.

d) Bibliothèques et autres

Le site de Rixensart est équipé d'un centre de documentation pourvu de nombreux ordinateurs est géré par une ASBL qui a pour objectif de permettre aux élèves d'effectuer des recherches sur le Web, d'utiliser des programmes de remédiations ainsi que de mettre à disposition un ensemble de livres.

Sur le site Maurice Carême, une bibliothèque ouverte dans le hall d'entrée est à disposition des élèves.

Les deux sites sont munis de cyber classes, de tableaux/écrans interactifs ainsi que de projecteurs.

Les élèves de 3^e et 4^e années sont fournis par l'établissement en IPAD au prix coûtant, échelonné mensuellement tout au long de leur cursus scolaire au sein de l'établissement. WBE intervient pour un montant de 75€ par IPAD acquis. Ils bénéficient d'une licence scolaire gratuite de Microsoft. Les élèves des options Arts sont également équipés de stylets en prêt, en classe. Les IPAD sont configurés par l'athénée pour donner accès librement aux applications d'ordre pédagogique. Ils se connectent avec les tableaux/écrans interactifs des classes. En se connectant au WIFI de l'établissement, l'IPAD est mis sous contrôle professoral.

Dans le cadre d'une sensibilisation à la précarité menstruelle, les deux sites et l'internat ont été équipés de distributeur de serviettes et de tampons hygiéniques, depuis le mois de février 2023.

II. Au fondamental

a) Implantation de Rixensart

- Un enseignement en immersion « anglais » est proposé dès la 3^{ème} maternelle

- Un enseignement « francophone ».

*Rue Albert Croy, 3 - 1330 Rixensart
*chaussée de Rixensart, 9 1380 Lasne
Tél. : 02/634.04.77
Fax. : 02/654.14.68

Les horaires :

Une journée complète comprend 6 périodes de cours de 50 minutes. Le mercredi, les cours se terminent à 12h10.

8 h 30-10 h 10	cours
10 h 10-10 h 30	récréation
10 h 30-12 h 10	cours
12 h 10-13 h 40	temps de midi
13 h 40-15 h 20	cours

Sur l'implantation de Renipont:

8 h 50-10 h 30	cours
10 h 30-10 h 50	récréation
10 h 50-12 h 30	cours
12 h 30-13 h 40	temps de midi
13 h 40-15 h 20	cours

Une étude surveillée est organisée, sur le site de Rixensart, pour les enfants du primaire de 15 h 30 à 16 h 30, organisée tous les jours sauf le mercredi et le vendredi. Elle est payante (1 € pour l'heure).

Une étude est également organisée uniquement pour les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} primaire afin de travailler au maximum la lecture.

Une garderie est également organisée en maternelle et en primaire dès 6 h 45, le matin, et de 15 h 30 à 18 h (payante le soir).

Restaurant scolaire :

Voir notifications du secondaire.

Pour les maternelles, deux services sont proposés, le premier à 11h30 pour les élèves de 1^{ère} maternelle et 12h10, pour les autres enfants de maternelle et pour le primaire.

Le prix d'un repas en maternelle (3 €) et en primaire (3,50 €).

Pas de sandwich pour la section fondamentale.

Pas de repas chaud dans l'implantation de Renipont. (tous les jours de la semaine sauf le mercredi).

Salles de sports :

L'implantation de Renipont ne dispose pas de salle de sports.

Les cours d'éducation physique se donnent dans une salle de sports, dans l'implantation de Rixensart.

Pour les élèves de l'implantation de Renipont, le cours d'EP se donne le mercredi matin, jour où ils ne descendent pas pour des raisons d'organisation.

Des cours de natation sont organisés dès la 2^{ème} maternelle et pour les élèves du primaire à la piscine de Rixensart.

Bibliothèques / Cyber média:

Le site de Rixensart est équipé d'une bibliothèque et d'un centre cyber média avec ordinateurs et tablettes.

Projets spécifiques :

- **Immersion anglais dès la 3^{ème} maternelle.**

- Mise en place d'une cellule "Prévention harcèlement" avec aménagement de la cour de récréation en zone de couleur (pour la gestion des conflits).
- Projet : cartable « poids plume »
- Projet alimentation saine et durable (collations saines)
- Appel à projets circulaire 7688 d'août 2020 : création d'un potager
- Projet « ose le vert, recrée ta cour » avec la classe du dehors
- Utilisation de la plateforme ENT en primaire, classe DOJO en maternelle
- Projet numérique : équipement des classes avec des TBI (progressivement)
- Projet Erasmus (octobre 2022) : hybridation et autonomie des élèves

Organisation des études et garderies / activités para scolaires / soutien scolaire :

Les sections fondamentales de l'Athénée de Rixensart-Wavre utilisent un nouveau logiciel pour gérer les frais scolaires (études, garderies, activités).

Les activités parascolaires sont organisées par le CFS et le CLL de Louvain la Neuve (pour des cours de néerlandais). Collaboration avec le Parival pour des cours de mini-tennis et avec l'Académie (organisation de rangs au départ de l'Athénée pour y amener les enfants).

Garderie :

Matin de 6h45 à 8h15 : garderie gratuite !

Le soir de 15h30 à 16h30 : 1 € ; et de 16h30 à 18h : 1 €

Le mercredi après-midi : de 12h30 à 18 h (maximum 5 € par après-midi).

Cours de soutien scolaire (enseignons.be) le lundi de 15h40 à 16h40 et le mercredi de 12h30 à 13h30 données par deux enseignantes de la section primaire.

b) Implantation de Wavre

Un enseignement fondamental sur 2 implantations : Implantation "Les Argonautes", rue Charles Sambon 40 à Wavre et l'implantation « Maurice Carême », av. Henri Lepage 4-6 à Wavre.

- Un enseignement en immersion « anglais » à 50% est proposé dès la 3^{ème} maternelle
- Un enseignement francophone avec des classes flexibles.

Implantation «Maurice Carême»

Avenue Henri Lepage, 4 – 6

Tél. : 010/ 23 16 88

GSM : 0475/ 417.057

SECTION MATERNELLE

Implantation des « Argonautes»

Rue Charles Sambon, 40

1300 WAVRE

Tél. 010/ 23 16 88

Horaire des cours :

Implantation Maurice Carême (primaire) :

8 H 25 - 10 H 05 cours
10 H 05 - 10 H 30 récréation
10 H 30 - 12 H 10 cours
12 H 10 - 13 H 40 pause de midi
13 H 40 - 15 H 20 cours

Implantation des ARGONAUTES (maternelle) :

8 H 40 - 10 H 20 cours

10 H 20 - 10 H 35 récréation
10 H 35 - 12 H 15 cours
12 H 15 - 13 H 15 pause de midi
13 H 15 - 15 H 20 cours

Navette assurée entre l'implantation "Maurice Carême" et les "Argonautes" pour les frères et soeurs.

Organisation des études et garderies :

Les sections fondamentales de l'Athénée de Rixensart-Wavre utilisent un nouveau logiciel pour gérer les frais scolaires (études, garderies et activités extra-scolaires) : prise en charge par le CFS.

Matin de 7 h à 8 h 10 : forfait de 0,60 € Garderie sur les 2 implantations

L'après-midi de 15h45 à 18 h et le mercredi après-midi : prix à la minute. Uniquement sur le site de « Maurice Carême ».

Mercredi après-midi:

De 12H10 à 13H00 : Repas « tartines » et récréation.

De 13H00 à 18H00 : activités sportives, scientifiques, artistiques ou récréatives...

Dans le cadre de l'accueil extrascolaire, certains mercredis, nous organisons, en collaboration avec la commune de Wavre, des animations diverses. Ces animations se dérouleront en nos murs, de 13H30 à 14H20 et de 14H30 à 15H30. Aucun enfant n'est forcé de participer à ces activités.

Activités extrascolaires :

La liste et le coût des activités organisées dans les différentes classes sont communiqués dès la rentrée.

Restaurant scolaire :

L'utilisation des tickets est obligatoire (imposée par le service de vérification).

L'établissement propose un self-service. Les repas sont préparés au sein de l'établissement. Ce repas comprend :

- Un potage
- Un plat de résistance
- Un dessert.
- De l'eau

L'enfant peut apporter son pique-nique et de l'eau.

Prix des tickets : Repas chaud complet 3€ (maternelle) et 3,50€ (primaire)

Autres :

Projet numérique:

La section fondamentale possède déjà 6 tableaux interactifs. Les enseignants s'en servent quotidiennement dans leurs classes.

Ils ont participé à des formations afin d'utiliser l'outil numérique au mieux, pour le bien des enfants et pour les aider à progresser. Ils voient en cet outil un réel plus pour chacun.

Objectifs du projet d'établissement

Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires de l'école pour réaliser les projets éducatif et pédagogique de l'Enseignement organisé par la Communauté française.

C'est ainsi que le projet d'établissement présentera, pour les élèves du début de leur scolarité jusqu'à la fin des humanités, les actions concrètes entreprises pour :

- promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.
- amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.
- préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.
- assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Il détermine les types d'actions qui seront entreprises au cours de la scolarité pour atteindre ces objectifs.

Ces objectifs ont été définis par le décret « Missions » du 24 juillet 1997.

Il est revu tous les 3 ans.

Les valeurs WBE

L'Athénée Royal de Rixensart-Wavre, établissement scolaire du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement, par l'engagement et la qualité du travail de ses personnels, offre à chaque étudiant, à chaque élève et à sa famille, la possibilité de vivre et de partager des valeurs essentielles :

DÉMOCRATIE

L'Athénée Royal de Rixensart-Wavre éveille les élèves au respect des libertés et des droits fondamentaux de l'Homme, de la Femme et de l'Enfant. Il suscite l'adhésion des élèves à l'exercice de leur libre arbitre par le développement de connaissances raisonnées et l'exercice de l'esprit critique.

OUVERTURE & DÉMARCHÉ SCIENTIFIQUE

L'Athénée Royal de Rixensart-Wavre forme des citoyens libres, responsables, ouverts sur le monde et sa diversité culturelle. L'apprentissage de la citoyenneté s'opère au travers d'une culture du respect, de la compréhension de l'autre et de la solidarité avec autrui.

Il développe le goût des élèves à rechercher la vérité avec une constante honnêteté intellectuelle, toute de rigueur, d'objectivité, de rationalité et de tolérance.

RESPECT & NEUTRALITÉ

L'Athénée Royal de Rixensart-Wavre accueille chaque élève sans discrimination, dans le respect du règlement de ses établissements scolaires. Il développe chez ceux-ci la liberté de conscience, de pensée, et la leur garantit. Il stimule leur attachement à user de la liberté d'expression sans jamais dénigrer ni les personnes, ni les savoirs.

ÉMANCIPATION SOCIALE

L'Athénée Royal de Rixensart-Wavre travaille au développement libre et graduel de la personnalité de chaque élève. Il vise à les amener à s'approprier les savoirs et à acquérir les compétences pour leur permettre de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

Actif face aux inégalités sociales, WBE soutient les moins favorisés afin qu'aucun choix ne leur soit interdit pour des raisons liées à leur milieu d'origine.

Confiants en eux, conscients de leurs potentialités, les élèves construisent leur émancipation intellectuelle, gage de leur émancipation sociale.

Actions mises en œuvre pour réaliser les objectifs définis

I. Aide aux élèves en difficultés et organisation de l'année complémentaire

a) Au niveau fondamental

- **Implantation de Rixensart**

Les besoins spécifiques de l'élève en termes de compétences sont définis par l'équipe éducative (direction, enseignants, éducatrices de l'internat, CPMS, logopède et autres thérapeutes extérieurs).

Ensemble, ils déterminent :

- La classe qui accueillera l'élève
- Le type de soutien pouvant être mis en place selon les difficultés de l'élève.
- Les adaptations nécessaires.

En début d'année, une concertation avec l'équipe éducative permet de cibler les difficultés des enfants, d'identifier les compétences à acquérir et de mettre en place les stratégies adaptées.

Un dossier de soutien est mis en place et accompagnera l'enfant tout au long de sa scolarité.

Des rencontres ont lieu avec l'équipe éducative, les parents et les intervenants extérieurs (logopède, psychologue, neuropédiatre...).

Des adaptations sont mises en place à la demande des thérapeutes.

Mise en place de remédiations par les enseignants et/ou des personnes extérieures.

En fin d'année, les titulaires informent les collègues qui prennent le relais sur les difficultés éprouvées par certains enfants. Le dossier d'accompagnement informatisé leur est également transmis. Ce dossier reprend les compétences acquises et non acquises, les pistes à suivre, l'évolution de l'enfant, les PV des rencontres avec les parents et les thérapeutes ainsi qu'avec le CPMS.

Pédagogie différenciée et aide au sein des classes pour les élèves en difficultés.

- **Implantation de Wavre**

En fin d'année scolaire, les titulaires informent les collègues qui prennent le relais sur les difficultés éprouvées par certains enfants. Le dossier d'accompagnement informatisé leur est également transmis.

Il reprend :

- les compétences non acquises.
- les pistes à suivre.
- les actions mises en place.
- l'évolution de l'enfant.

- les conseils donnés lors des rencontres avec les parents, ainsi que le procès-verbal de ces rencontres.
- la prise de contact avec le centre psycho-médico-social si nécessaire, ainsi que les actions entreprises par ce dernier.

Lorsqu'un enfant est en année complémentaire, il est tenu compte de ses acquis afin d'optimiser ses apprentissages et il est valorisé en l'invitant à « expliquer » aux autres ses démarches.

Mise à la disposition des enfants en difficulté de dossiers contenant des exercices de remédiation qu'ils peuvent gérer en autonomie.

Pratique d'une pédagogie différenciée : groupes de niveau. Parallèlement des exercices d'avancement sont prévus pour les enfants plus avancés.

Pratique du tutorat : un enfant parraine un autre enfant et l'aide à réaliser ses tâches.

Lors des concertations entre les enseignants, un quart d'heure, au minimum, est consacré aux élèves en difficulté.

Des rencontres sont organisées avec l'équipe pédagogique, les parents, le CPMS et la Direction.

Des contacts sont établis avec les thérapeutes éventuels afin de mettre en place les outils nécessaires pour aider au mieux les enfants.

b) Au niveau secondaire

Les deux premières années de l'enseignement secondaire constituent le premier degré. L'enfant aura deux ans pour acquérir les compétences imposées par les programmes dans les différents cours. A la fin de ces deux années, la réussite du Certificat d'étude du premier degré (CE1D) lui permettra d'aborder le deuxième degré.

Durant ces deux années, des remédiations en français, mathématique et langue moderne sont organisées pour les élèves rencontrant des difficultés pédagogiques dans ces différents cours. Un plan individuel d'apprentissage est également établi pour tous les élèves en difficultés afin d'aider au mieux ces enfants à s'impliquer dans leurs études et à orienter leurs choix et leurs décisions en matière scolaire.

Au terme de la première année, des bilans diagnostiques sont organisés afin d'établir les remédiations indispensables à mettre en œuvre dès l'entrée en deuxième secondaire.

Si à la fin de ces deux années, l'enfant ne maîtrise pas suffisamment de compétences pour aborder le deuxième degré, une année supplémentaire (2S) est organisée afin de remédier aux différentes lacunes. Pour y parvenir, l'établissement limite le nombre d'élèves par classe et la pédagogie du projet y est mise en place dans une majorité de cours. De plus, un cours de méthode de travail est inséré dans la grille horaire.

Le premier degré de l'enseignement secondaire s'organise sur 3 années maximum.

Pour les élèves des autres degrés, des remédiations sont organisées dans différents cours sur base du volontariat.

Les informations concernant le travail des élèves sont consignées dans un classeur à la salle des professeurs et ce, à l'usage du professeur dont l'horaire comporte des heures réservées aux méthodes de travail.

Deux ou trois journées sont consacrées à la correction des évaluations sommatives de juin dans les derniers jours de ce mois et durant les derniers jours d'août au 1^e degré.

Une semaine de préparation aux examens de passage est organisée dans l'école à la fin du mois d'août. Il ne s'agit pas là de cours mais d'une aide spécifique apportée à chaque élève grâce à notre collaboration avec « Echec à l'échec ». Dans cette même perspective, durant l'année scolaire, l'école ouvre ses portes le mercredi après-midi à l'ASBL Enseignons.be

Dans toutes les années d'étude, la matière de chaque branche découpée en UAA (unité d'acquis d'apprentissage) respectant les référentiels et les programmes suit une progression continue via des

évaluations sommatives précédées de formatives, dont les résultats sont accessibles sur Ecole en ligne et remis à jour, tous les vendredis. L'objectif est d'améliorer le niveau de compétences de chaque élève en lui proposant une évaluation bis si la première ne se conclut pas par un minimum de 50% tout lui donnant la possibilité de dépasser ses difficultés par des remédiations réalisées en classe par les professeurs. En juin, l'élève présente toutes les UAA non validées durant l'année scolaire.

Un « tutorat » (autres élèves) est encouragé de manière à favoriser et à maintenir les interactions sociales. Instauration de l'utilisation de tablettes comme outils numériques pour apporter une aide précieuse aux enfants souffrant de troubles « dys » ainsi que dans le cadre de la remédiation et de la pratique différenciée. Elles constitueront également un support bénéfique dans le cadre des projets d'immersion et d'intégration. Ce projet est étendu à tous les élèves dès la 3^e sur 2 ans, en commençant en 2021-2022 par les 3^e et 4^e années. L'IPAD acquis par les élèves sur un laps de temps de maximum 3 années sera utilisé dans un but pédagogique en classe et à domicile afin d'optimiser l'emploi des tableaux et écrans interactifs dont sont équipées chaque classe. Il assurera également aux élèves le bon suivi des informations communiquées via Ecole en ligne.

Une cellule contre le (cyber) harcèlement est mis en place pour lutter contre toute forme d'intolérance et garantir le respect des personnes et de leurs cultures.

c) Au niveau de l'internat

Des études spécifiques sont organisées pour les élèves selon leur niveau d'étude. Une éducatrice-référente encadre tout particulièrement les élèves du primaire. En cas de besoin, un soutien pédagogique peut être apporté par les élèves du 1^{er} degré ayant terminé leur travail scolaire. Une étude collective est organisée pour le secondaire inférieur et pour le secondaire supérieur, les jeunes filles étudient dans leur chambre.

L'étude dirigée permet à l'éducatrice de suivre l'élève, de lui expliquer la matière non comprise et de vérifier l'acquisition des savoirs et des compétences demandées.

Quant aux élèves du secondaire supérieur, elles sont suivies par une éducatrice qui s'assure du sérieux du travail, répond à leurs questions afin de les guider au mieux et de les rendre autonomes.

Les éducatrices portent une attention particulière à chaque élève tant sur le plan pédagogique que psychologique.

Une collaboration peut être mise en place avec l'enseignant(e) et les parents en cas de difficultés majeures.

II. Intégration des élèves de l'enseignement spécialisé

a) Au niveau fondamental et au niveau secondaire

Collaboration entre les parents, les directions et les enseignants de l'établissement spécialisé ainsi que de l'école accueillante et le centre psycho-médicosocial.

Des réunions mensuelles ou trimestrielles sont organisées selon les besoins. Ces rencontres permettent de faire le bilan de l'évolution de l'élève et d'adapter au mieux l'encadrement spécifique pour lui permettre un épanouissement optimal.

En termes d'intégrations des élèves à besoins spécifiques, l'athénée fait partie d'un pôle territorial <https://www.wbe.be/soutien/poles-territoriaux>

La personne relais est Vanessa Vleminckx. Elle est la collaboratrice vers qui se tourne l'équipe pédagogique pour toute question au sujet du Pôle : aide en formation, aide à la différenciation, aide à l'inclusion, échanges de pratiques, intervention, etc.

vanessa.vleminckx@pole-territorial-inclusif.be

b) **Au niveau de l'internat**

Avant l'inscription, une étroite collaboration entre les différents intervenants (parents, école, CPMS...) doit être mise en place de manière à faciliter l'intégration de la jeune fille.

Des concertations régulières permettront la création d'outils appropriés aux difficultés spécifiques.

III. Acquérir un esprit critique avec ouverture sur le monde extérieur, respect de l'autre

a) Au niveau fondamental

- Implantation de Rixensart

Organisation du conseil communal des enfants, élection.
Dans le cadre des cours philosophiques, visite du Parlement (5^e).
Sensibilisation des enfants au tri des déchets.
Réalisation d'actions sportives entre les différentes écoles de l'entité.
Animations organisées par le Planning familial.
Utilisation du JDE (journal des enfants).
Mettre en pratique les règles sur la cour de récréation (voir aménagement cour de récréation avec les zones de couleurs).
Activité sophrologie en maternelles (anti-stress).
Animations avec différents intervenants extérieurs (Cap Sciences, Planetmômes, la leçon verte, la bibliothèque François de Troyer).
Ateliers bien-être.
Animations Méga (en collaboration avec la police et le CPMS).
Animations et activités dans l'implantation de Renipont pour toutes les classes.
Une nuit à l'école pour la venue de Saint-Nicolas.
Nombreuses animations autour des différents projets mis en place au sein de l'école.
Organisation des délégués de classes.

- Implantation de Wavre

Organisation hebdomadaire d'un moment de parole dans chaque classe (conseil de classe).
Participation active, en collaboration avec le secondaire, à la cérémonie de commémoration du 11 novembre.
Accueil et soutien des enfants primo-arrivants.
Sécurité routière : Projet Bobby avec la participation de la police de Wavre (théorie au moyen d'une borne interactive et circuit d'application dans la cour de récréation).
Pro-vélo en 5^{ème} primaire.
Aménagement de zones de jeux sur les cours de récréation.
Sophrologie en maternelle et au degré moyen du primaire.
Projet théâtre en 6^e primaire.

b) Au niveau secondaire

Organisation d'un Conseil des délégués d'élèves de la première à la sixième. En début d'année scolaire, chaque classe élit démocratiquement un délégué et un co-délégué.
Lors de réunions gérées par une ou plusieurs personnes relais, chaque représentant a la possibilité de s'exprimer sur les sujets concernant l'organisation de l'école.
Mise en place d'un projet de poubelles sélectives.
Mise en place d'actions spécifiques pour une école plus propre.
Réalisation des menus scolaires les plus sains possible dans le respect des normes AFSCA.
Réalisation d'actions sportives (tournois de football, volley et baseball, ...) en commun avec les 2 implantations, la finale consacrée lors de la JPO.

Actions collectives des parents dans l'amélioration du cadre environnemental.

Sensibilisation des élèves au respect du matériel.

Accueils et échanges avec des élèves issus d'autres communautés linguistiques, d'autres cultures.

Implication des élèves (section art) dans le respect des lieux partagés en leur donnant la possibilité de s'approprier activement les lieux.

Création d'une affiche par les élèves de la section dessin plébiscitant l'athénée et véhiculée dans les rues de l'entité sur les TEC.

Créations et représentations de spectacles à l'école (cabaret) où les élèves chantent, dansent et démontrent leurs aptitudes sur un thème déterminé, dans des groupes mélangeant les générations de la 1^e à la 6^e; et ce afin de mettre en valeur les compétences artistiques de nos élèves du secondaire.

Participation à l'action « J'ouvre mon quotidien ».

Participation des élèves primo-arrivants à un concours leur permettant d'exprimer leur vision de la Belgique (projet AMOPA).

Participation des élèves du 3^e degré à un stage les immergeant en milieu professionnel.

Organisation d'atelier d'impro pour les élèves des 2^e et 3^e degrés en collaboration avec des intervenants extérieurs.

Participation à au moins une activité intra ou extra muros en fonction de l'actualité. Dans le cadre scolaire, cette participation reste obligatoire.

Projet école numérique: du premier au troisième degré, le numérique est devenu un réflexe pour nos élèves et leurs parents. Dans ce contexte, l'athénée souhaite mettre en place des stratégies de sensibilisation et d'éducation à ce nouveau support de communication selon 2 axes.

- **Ouverture vers le monde extérieur** : en tant qu'observateur conscient et responsabilisé ou en tant qu'acteur médiatique, les élèves seront amenés à consulter ou à produire du contenu en ligne.
- **Outil de communication** : à terme, le but est de faciliter la communication entre le personnel auxiliaire d'éducation et les parents et de communiquer à propos de nos activités internes et externes. Une plateforme scolaire, Ecole en ligne, est mise en place dans cet objectif. Un identifiant personnalisé est attribué à chaque enfant et parent. Elle donne accès à la Messagerie en intra, au calendrier des éphémérides, aux documents édités, aux valves, aux bulletins, aux absences des élèves, à un espace de travail...

c) Au niveau de l'internat

Visite d'expositions, cinéma, théâtre, ...

Elections des délégué(e)s au sein de chaque groupe (primaire-secondaire inférieur-secondaire supérieur), visite du Palais de justice, ...

Participation à l'action "J'ouvre mon quotidien".

IV. Communication avec les parents

a) Au niveau fondamental

- Implantations de Rixensart et de Wavre

Organisation, fin août ou début septembre, d'une rencontre parents / équipe éducative.

Remise aux parents des éphémérides annuelles (remise des bulletins, réunions des parents, dates des journées pédagogiques, fancy-fair, voyages scolaires, ...).

Distribution du calendrier des différents projets de l'année, présentation des voyages et de leur coût. Information sur leurs objectifs pédagogiques et éducatifs.

Organisation de réunions de parents-équipe pédagogique après chaque remise de bulletins (4 fois par an) afin de faire le bilan sur la scolarité de l'enfant.

Organisation, à la demande des parents et /ou des membres de l'équipe éducative, de rendez-vous personnalisés afin d'évoquer les éventuelles difficultés rencontrées par l'enfant. Organisation de rencontres avec le CPMS suite à la demande d'un enseignant ou d'un parent. Mise en place d'un cahier de communications avec les enseignants et les éducatrices de l'internat (pour les élèves internes).

Communication via le journal de classe de l'élève (en primaire) et d'un petit cahier de communications (en maternelle).

Mise à disposition, pour chaque enfant, d'une farde d'avis + avis envoyé par mail.

Site internet de l'école.

Portes ouvertes 1 fois dans l'année.

Plusieurs rencontres conviviales tout au long de l'année (fête d'Halloween, marché de Noël, souper divers, fancy-fair, ...)

Soirée d'information sur les différentes options et méthodes de travail en 1^{ère} année du secondaire, destinée aux parents des élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaires.

b) **Au niveau secondaire**

Organisation de réunions des parents-équipe pédagogique après chaque remise des bulletins (4 fois par an) afin de faire le bilan sur la scolarité de l'enfant.

Organisation le 1 septembre de l'année d'un petit-déjeuner avec les parents des enfants de première secondaire afin d'établir les objectifs pédagogiques de l'année.

Organisation durant le mois de septembre, d'une rencontre entre les enseignants et les parents des élèves de 1^{ère} secondaire afin de faire un bilan de la rentrée.

Organisation à la demande des parents et/ ou des membres de l'équipe éducative de rendez-vous personnalisés afin d'évoquer les éventuelles difficultés rencontrées par l'enfant.

Organisation de rencontres avec les membres de l'équipe du CPMS suite à la demande de l'élève ou des parents

Organisation d'un Conseil de participation avec participation des représentants des parents et des élèves des différents degrés.

Distribution aux parents des éphémérides annuelles (remise des bulletins, réunions des parents, congés scolaires, journées portes ouvertes, voyages scolaires, sessions d'exams, procédure de recours des décisions des conseils de délibération, exams de seconde session...) et publication sur la plateforme de l'établissement

Développement du site Internet de l'établissement pour favoriser la communication des informations entre l'école et les intervenants extérieurs et annonçant les sorties et différents événements de l'athénée.

Mise en place d'une plateforme destinée à faciliter les échanges d'informations entre les parents et l'athénée : données (absence, bulletin, calendrier, avis) en ligne.

c) **Au niveau de l'internat**

Une réunion de parents est prévue après le 1er bulletin et avant les évaluations de décembre afin de faire le bilan de la situation et de mettre en place une remédiation si nécessaire.

Les parents peuvent toujours nous contacter (téléphone, gsm, courriel) en cas de problème ; l'équipe éducative et/ou l'Administratrice les recevra sur rendez-vous à leur meilleure convenance.

Lors de la « Fête du Printemps », les parents sont invités à partager un agréable après-midi à l'internat en compagnie de leur(s) enfant(s). Cette activité reprend l'ensemble des réalisations de toute l'année scolaire (spectacle, bricolages, chants, ...).

V. **Sensibilisation à la santé, à l'environnement et promotion des activités sportives**

a) **Au niveau fondamental**

• **Implantation de Rixensart**

Organisation d'une journée sportive à l'extérieur et/ou sur site.

Natation dès la 2^{ème} maternelle.

Partenariat avec le CPMS et le Planning familial : animations mises en place au sein des classes.

Sur base du projet de l'année, sorties pédagogiques organisées de la 1^{ère} maternelle à la 6^{ème} primaire.

Organisation des classes de dépaysement tous les deux ans et par degré en Belgique ou à l'étranger.

Organisation de deux ou trois classes de la section primaire sur le site de la réserve naturelle de Renipont (Zone humide d'Intérêt biologique).

Organisation de classes de dépaysement dans la réserve de Renipont pour les classes maternelles.

Collations saines avec collation potage offerte à tous les élèves du fondamental, le vendredi.

• **Implantation de Wavre**

Projet alimentation saine :

Au restaurant scolaire, menus équilibrés réalisés par le personnel de l'établissement.

Implantation Maurice Carême : collations variées selon le jour et le calendrier établi.

Collation potage offerte à tous les élèves du maternel, tous les jours (sauf le mercredi).

Sport :

Plusieurs journées multisports par classe.

Classes sportives.

Environnement :

Garder son école propre (cour et classes) : les élèves gèrent leurs espaces. Une classe par semaine est responsable de la propreté de la cour. Chaque jour, en fin de journée, les élèves veillent à l'ordre de la classe.

Tri des déchets : utilisation de poubelles sélectives.

Bien-être et nature : animations communication non violente et pleine conscience.

b) Au niveau secondaire

Actions de sensibilisation en partenariat avec le CPMS, le planning familial, l'ASBL Bruzelle sur des thèmes concernant la santé et l'hygiène : éducation sexuelle et affective, les moyens de contraception, la prévention des assuétudes et les dangers d'internet, la mise à disposition de protections menstruelles au sein de l'établissement.

Réalisation de repas équilibrés au sein du restaurant scolaire.

Organisation d'un stage d'écologie pour les élèves de l'option sciences.

Organisation d'une journée sportive pour les élèves de 1e, 3e et 5e à l'extérieur de l'établissement avec découverte de plusieurs sports atypiques.

Organisation de séances de natation pour des élèves du 1e degré.

Projet d'organisation d'activités sportives entre les deux implantations, géré par les élèves de l'option sport.

Projet de rédaction d'un fascicule « santé » à destination des élèves de 6e secondaire.

Participation des élèves de 6e secondaire au Rhéto-Trophy. Cette journée organisée pour toutes les écoles des différents réseaux, permet aux élèves de se mettre en évidence dans les domaines de la course, de la course d'orientation.

Organisation de classes de ski pour les élèves de la 2e secondaire.

Projet d'un voyage à vocation sportive et/ou culturelle pour chaque degré.

Projet de mise en place de poubelles sélectives.

Opération « école propre » : apprentissage du tri des déchets et vigilance particulière quant à l'utilisation des poubelles en classe et sur la cour de récréation. Engagement des élèves dans le ramassage des papiers, en collaboration avec leurs professeurs.

Mise en place d'un distributeur d'aliments sains.

Restaurant scolaire favorisant le zéro déchet.

Faciliter la possibilité de participer à des activités parascolaires sportives pour nos élèves (par des conventions).

c) Au niveau de l'internat

Les menus sont élaborés chaque semaine par le cuisinier en collaboration avec l'Administratrice et les déléguées d'élèves de manière à établir des repas équilibrés et diététiques.

En ce qui concerne l'environnement, nous sensibilisons les élèves aux économies d'énergie (extinction des lumières, fermeture des robinets, ...), au recyclage du papier (collecte communale), à l'utilisation d'une fontaine à eau, ...

Lors des activités du mercredi après-midi, les éducatrices programment des activités sportives telles que la natation, la patinoire, ... afin de permettre à nos jeunes de se dépenser physiquement. Un cross inter-internats est également prévu chaque année.

VI. Lutte contre l'absentéisme scolaire

a) **Au niveau fondamental**

Implantations de Rixensart et de Wavre

Justificatif des absences sur un formulaire unique imposé par l'école remis en début d'année dans la farde d'avis ou sur papier libre, dès la 3^{ème} maternelle (puisque obligatoire).

CM remis à l'enseignant après le 3^{ème} jour d'absence.

Notification des absences dès que l'élève a atteint les 9 demi-jours d'absences injustifiées au service de l'obligation scolaire.

Collaboration entre l'équipe éducative et le CPMS lorsqu'un problème d'absentéisme est constaté chez un élève.

Contact avec le service d'aide à la jeunesse si nécessaire.

b) **Au niveau secondaire**

Prise de présence dans les classes pour repérer le plus rapidement possible l'absence d'un élève via la plateforme et avertissement des parents par ce biais ou via le module du logiciel ISIS permettant la communication par SMS et/ou mail avec les parents.

Clarification de l'absence d'un élève 48h max après le retour de celui-ci.

Tout élève souhaitant évoquer un problème particulier peut s'adresser directement à son éducateur et/ou à ses enseignants qui centralisent l'information et la transmettent au Proviseur pour un suivi adéquat.

Des contacts sont établis avec le CPMS, lorsqu'un problème d'absentéisme est constaté chez un élève ou/et avec le service d'aide à la jeunesse lorsque que la situation de l'élève l'exige.

Permanence du CPMS au cœur-même de l'athénée 1X/semaine.

Le service de la médiation scolaire intervient à la demande du Chef d'établissement lorsque la situation dans une classe l'exige ou lorsque la situation problématique d'un élève le demande.

Mise en place d'un DIAS (Dispositif interne d'accrochage scolaire) intitulé Cellule M pour prévenir le décrochage, en collaboration avec le CPMS et les AMO, la Croisée et Carrefour J.

Un contrat d'objectifs sera soumis en cas d'absences avérées répétées, à l'élève qui a atteint ou dépassé aux 2^e et 3^e degrés, 20 demi-jours d'absences injustifiés.

c) **Au niveau de l'internat**

L'Administratrice et les éducatrices internes entretiennent d'étroites relations avec leurs collègues de l'externat pour assurer le suivi de l'encadrement.

VII. Favoriser le passage d'un niveau scolaire à un autre

a) Du niveau maternel vers le primaire

Implantations de Rixensart et de Wavre

Concertations fréquentes qui permettent à l'équipe éducative d'assurer la continuité des apprentissages.

Transmission du dossier pédagogique (dossier de soutien) de l'élève d'année en année via la plateforme instit.info.

De la 1^{ère} année à la 6^{ème} primaire

Concertations fréquentes qui permettent à l'équipe éducative d'assurer la continuité des apprentissages.

Transmission du dossier pédagogique de l'élève d'année en année (via la plateforme instit.info). Assurer la cohérence des apprentissages entre les différentes classes : harmoniser les pratiques, en élaborant des outils, un suivi entre les classes avec les acquis des enfants (classeur d'éveil, cahier de synthèses, référentiel de grammaire, farde accordéon ...).

Utilisation de manuels de références en primaire. Remédiation permanente.

b) Du niveau primaire vers le secondaire

Organisation d'une journée d'immersion en première secondaire pour les élèves des 5e et 6e primaires de l'établissement mais également pour les élèves des écoles fondamentales de la région. Ils participent durant cette journée à différents cours organisés par les enseignants du secondaire et découvrent ainsi l'organisation de la vie scolaire au secondaire.

Organisation d'une séance d'information sur l'offre de formation de l'enseignement secondaire à destination des parents des élèves de 6e année de primaire.

Organisation, les trois premiers jours de septembre, pour les nouveaux élèves de première secondaire et les primo-arrivants, d'un accueil spécifique sous forme d'activités ludiques et informatives afin de permettre une découverte personnalisée de l'établissement et de son fonctionnement.

Organisation en collaboration avec le CPMS pour les élèves de 2e secondaire, d'une séance d'informations sur les filières générale, technique et professionnelle disponibles dans le 2^e degré de l'enseignement secondaire.

Animations pédagogiques en partenariat avec l'A.R. Riva-Bella de Braine-l'Alleud en vue de présenter aux élèves du 1^e degré en secondaire les différents choix d'options.

Mise en place d'un projet étendu dans toutes les années du secondaire visant à assurer une orientation positive de nos élèves.

Une journée pédagogique par an pour assurer le lien entre le primaire et le secondaire (réunion professeurs 1^{ère} et 5/6P).

c) **Du niveau secondaire vers le supérieur**

Organisation pour les élèves de 6e secondaire durant une semaine d'un stage visant à expérimenter le métier qu'ils envisagent de faire avant de se lancer dans leurs études.

Organisation de rencontres entre des membres des mondes professionnels (Rotary, mon école mon métier, métiers liés à la sécurité publique et privée) et universitaires.

Accès autorisé pour les élèves de 6e secondaire à la participation aux journées d'informations organisées dans les Hautes écoles et Universités et au Salon des études. Octroi d'un capital de dix 1/2 jours ouvrables étalés sur le 3^e degré, à chaque élève pour assister à des journées d'information dans diverses écoles supérieures et universitaires, avec demande écrite des parents et accord signé préalablement par le chef d'établissement.

Mise à disposition pour les étudiants des 5e et 6e secondaires de toutes les informations transmises par les Hautes écoles et Universités.

Établissement de conventions entre diverses écoles pédagogiques du supérieur afin d'accueillir des étudiants stagiaires dans les classes de notre établissement.

Utilisation de nouvelles pédagogies comme les classes inversées, emploi de l'outil numérique comme levier des apprentissages. Les formations en ce sens sont proposées aux professeurs.

L'horaire des élèves du 3^{ème} degré de l'enseignement général qui suivent le cours de « sciences générales » (6 périodes + 1 période d'activité complémentaire) peut atteindre 35 périodes s'ils suivent en plus le cours de mathématiques à 6 périodes. Un cours de mathématiques à 7 périodes par semaine est également accessible aux élèves désireux de se préparer au mieux aux études supérieures.

VIII. Intégration des élèves à besoins spécifiques

a) **Au niveau fondamental**

Implantations de Rixensart et de Wavre

Dossier de soutien mis en place et son informatisation pour tout élève souffrant de troubles spécifiques. Ce dossier accompagnera l'élève tout au long de sa scolarité et le suivra au secondaire à l'Athénée.

Partenariat avec des écoles d'enseignement spécialisé (intégration).

Adaptations mises en place, au sein des classes, pour tous les élèves souffrant de troubles spécifiques (adaptations des documents, aménagement des épreuves d'évaluation, ...).

Possibilité d'accueillir des enfants à mobilité réduite au sein de la section maternelle et primaire (classes et toilettes au rez-de-chaussée, rampes d'accès aux différentes entrées sur l'implantation de Rixensart).

b) **Au niveau secondaire**

Création d'un dossier de référence pour chaque enfant souffrant de troubles spécifiques afin d'informer le corps enseignant.

Organisation de formations à destination des enseignants sur les enfants souffrant de troubles de l'apprentissage et les HP afin de leur permettre d'adapter leur mode d'apprentissage et d'évaluation en fonction des problèmes rencontrés.

Adaptation des documents et des épreuves d'évaluation avec aménagement recommandés, communiqués par voie médicale et en collaboration avec les parents, pour les enfants souffrant de ce genre de troubles.

Organisation d'une classe spécifique au rez-de-chaussée de l'établissement pour les enfants souffrant d'un déficit moteur momentané.

Placement de rampes d'accès aux différentes entrées pour les personnes à mobilité réduite.
L'athénée souhaite soutenir au mieux les enfants HP ou souffrant de troubles de l'apprentissage ainsi que les élèves primo-arrivants, en développant dans les cours l'utilisation de l'outil informatique (tablettes, logiciels adaptés). Des formations en ce sens sont proposées aux professeurs.

c) **Au niveau de l'internat**

Actuellement, ce sont les parents et/ou les personnes-ressources qui nous guident dans la prise en charge des élèves (DYS, TDA, TDA/H, ...).

Des formations vont être organisées afin de permettre aux éducatrices d'encadrer le mieux possible nos jeunes.

IX. Environnement extérieur

a) **Au niveau fondamental**

• **Implantation de Rixensart**

Association des parents (APARIX)

La Commune (conseil communal des enfants, Déclic, Planning familial, CPMS).

La police de la Mazerine (animation Méga en 6^{ème} année primaire).

Collaboration avec plusieurs organismes extérieurs pour les activités parascolaires.

La Bibliothèque Françoise de Troyer, Kids and Us.

CFS, CLL de Louvain la Neuve, Parival et l'Académie.

Partenariat avec Goodplanet (projets).

• **Implantation de Wavre**

Nous travaillons en partenariat avec :

- la Commune (conseil communal des enfants, Planning familial, Infor famille, CPMS).
- ASBL Endel kids, CFS
- Ecole des devoirs Ta'Awun
- Pro Vélo
- Internat autonome Folon
- Association des parents

b) **Au niveau secondaire**

Collaboration de l'établissement avec différentes ASBL proposant des activités dans différents domaines : La Croisée, Carrefour J, Délibère-Toi, Planning familial, La Chaloupe, D'clac, Siep, Créadys, Bruzelle, Kiwanis ainsi qu'avec les autorités Communale et la Police.

Organisation au sein de l'établissement avec la Police fédérale de séances d'informations sur les dangers de la route ; voiture tonneau, alcool au volant, sécurité routière, drogue et alcool au volant.

Contacts réguliers avec l'entreprise internationale GSK, BNP pour l'obtention de matériel informatique et mobilier de bureau.

Organisation de réunions d'information avec les autorités communales, la Police et les riverains pour une harmonisation et une intégration des jeunes inscrits dans l'environnement immédiat de l'école. (Amélioration des nuisances sonores et amélioration de la propreté du quartier voisin de l'école).

Prises de contact régulières avec la Police Communale pour la sécurisation des abords de l'établissement en matière de substances illicites.

c) **Au niveau de l'internat**

Les élèves internes vont à la rencontre des habitants de la commune lors de leur promenade pour récolter des bonbons pour la fête d'Halloween. Ce rendez-vous est attendu par l'ensemble des voisins.

« La leçon verte », ASBL (Commune de Lasne) organise des animations sensibilisant les enfants et les adultes aux richesses de la nature, vient chaque année à la rencontre de nos élèves pour leur offrir un autre regard sur notre environnement.

X. **Apprentissage des langues**

a) **Au niveau fondamental**

Implantations de Rixensart et de Wavre

L'apprentissage des langues par immersion : une innovation qui renforcera encore la qualité de notre école et lui donnera un atout supplémentaire !

Immersion en langue anglaise dès la 3^{ème} maternelle en parallèle de la filière traditionnelle en français.

Les cours sont donnés dans la langue cible par des titulaires possédant, dans la mesure du possible, des titres pédagogiques, à raison de 13 périodes en 3^{ème} maternelle, 12 périodes au degré inférieur, 12 périodes au degré moyen, au degré supérieur 8 périodes à Rixensart et 12 périodes à Wavre.

Les classes de dépaysement pourraient se faire en lien avec les classes en immersion.

Des échanges linguistiques sont pratiqués ; ce qui permet l'organisation de projets communs dans les deux langues.

Animations et sorties en anglais (Kids and Us, Folon, l'Abbaye de Villers la Ville, le Musée des instruments) sur l'implantation de Rixensart.

Eveil aux langues en maternel. Possibilité de parrainage entre le maternel et le primaire sur l'implantation de Rixensart.

b) **Au niveau secondaire**

Afin qu'un maximum d'enfants puisse bénéficier de l'atout de la maîtrise des langues et particulièrement de l'anglais, langue véhiculaire par excellence, nous organisons, depuis 2007 sur l'implantation Maurice Carême, 2 types d'immersion : l'immersion dite tardive et l'immersion dite continuum.

L'immersion tardive s'organise à partir de la première secondaire. Une classe s'est ouverte ensuite chaque année pour arriver à l'installation complète des 6 années secondaires en septembre 2012.

Dans le premier degré, les élèves suivent 12 heures de cours en langue anglaise. Ces heures données dans la langue cible se répartissent de la façon suivante :

4 heures d'apprentissage de la langue, 4 heures d'activités complémentaires (ateliers de conversation, initiation à la culture des pays anglophones) et 4 heures d'apprentissage d'autres matières en fonction des spécificités de l'enseignant anglophone ou d'un francophone maîtrisant parfaitement l'anglais. Ici les matières choisies sont la géographie et l'histoire.

L'immersion continuum (Continuum de l'immersion précoce)

Elle concerne les élèves ayant suivi un apprentissage « immersion anglais » pendant leur cursus fondamental. Ceux-ci poursuivent leurs études par le biais de 8h de cours en langue anglaise

réparties en 4 heures d'apprentissage de la langue et 4h d'apprentissage d'autres matières (histoire et géographie).

Cette filière est indépendante de l'immersion tardive.

A partir du second degré, les élèves suivent 8 heures de cours en langue anglaise à savoir 4 heures d'apprentissage de la langue et 4 heures d'apprentissage d'autres matières.

En arrivant en 3ème secondaire, l'élève choisit une 2^e langue moderne et une option.

Sur l'implantation de Rixensart, l'immersion continuum en anglais s'est ouverte en septembre 2019. L'immersion continuum s'effectue dans les mêmes conditions organisationnelles que celle de l'implantation de Wavre.

XI. Accueil des élèves primo-arrivants et Daspa

a) Au niveau fondamental

Implantation de Rixensart et de Wavre

Les élèves primo-arrivants sont accueillis au sein des classes. De la remédiation est mise en place ainsi que de la différenciation.

Ouverture de la classe DASPA dès octobre 2022 sur l'implantation de Rixensart.

b) Au niveau secondaire

L'implantation de Rixensart organise depuis plusieurs années au niveau des élèves du secondaire un dispositif d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants appelé DASPA.

Peuvent être inscrits dans celui-ci :

Un élève primo-arrivant (élève âgé de moins de 18 ans, arrivé sur le territoire national depuis moins d'un an, bénéficiant d'un statut particulier (demandeur d'asile, réfugié, apatride, ...).

Mais également un élève qui répond aux critères cumulatifs suivants : être âgé de moins de 18 ans, être de nationalité étrangère ou ayant obtenu la nationalité belge suite à une adoption ou être reconnu comme apatride ; fréquenter l'enseignement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis moins d'une année scolaire complète ; ne pas connaître suffisamment la langue de l'enseignement pour s'adapter avec succès aux activités de la classe ; avoir l'un de ses deux parents au moins ou l'une des personnes à la garde desquelles il est confié qui ne possède pas la nationalité belge, sauf dans le cas de l'adoption.

Le DASPA poursuit la réalisation de trois objectifs :

- Assurer l'accueil, l'orientation et l'insertion optimale des élèves primo-arrivants dans le système éducatif de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Proposer un accompagnement scolaire et pédagogique adapté aux profils d'apprentissage des élèves primo-arrivants, notamment aux difficultés liées à la langue de l'enseignement et à la culture scolaire ;
- Proposer une étape de scolarisation intermédiaire et d'une durée limitée, avant la scolarisation dans une classe de niveau.

Les élèves en DASPA suivent un horaire adapté.

Cet horaire doit comprendre au moins 15 périodes hebdomadaires consacrées à l'apprentissage intensif de la formation humaine (français-FLE) et à la formation géographique. Au minimum 8 périodes hebdomadaires seront consacrées à la formation mathématique et scientifique. Notre établissement a décidé de leur ajouter 2 heures d'apprentissage de l'anglais en PA3.

Les élèves inscrits dans un DASPA peuvent suivre tout ou partie de leur horaire avec des élèves inscrits dans toute classe du même établissement ou dans toute classe d'autres établissements lorsque ceux-ci sont associés à la tâche d'insertion des primo-arrivants.

Dans l'enseignement secondaire, le DASPA peut comporter des cours dans les trois degrés.

La durée du passage d'un élève en DASPA est comprise entre une semaine et un an. Cette durée peut être prolongée de 6 mois maximum.

Des animations pédagogiques sont organisées en collaboration avec l'Athénée Riva Bella en vue de présenter aux élèves tous les différents choix d'options qui s'offriront à eux au moment de leur intégration.

Une grille pour les élèves primo-arrivants intégrés appelée 3G FLE, est proposée pour leur permettre, avant de déterminer un choix précis d'option, de parfaire leurs connaissances générales ou/et leur donner la possibilité de s'orienter positivement.

XII. Education à la citoyenneté

a) Au niveau fondamental

Implantation de Rixensart et de Wavre

Une période de 50' est donnée à chaque enfant par semaine.

Possibilité d'une deuxième heure de citoyenneté (choix des parents).

Favoriser la démocratie : la citoyenneté est l'affaire de tous, peu importe le niveau ou l'âge des élèves. La démocratie et les valeurs qui y sont liées sont à la base de tout apprentissage et de toute construction de compétence (visite du Parlement, conseil communal des enfants).

Travail de mémoire : commémoration du 11 novembre.

b) Au niveau secondaire

Adhésion de chaque élève à la Charte de l'Athénée Royal de Rixensart-Wavre (signature après explication et développement en classe) = charte de devoirs de chacun à l'égard des autres.

« Chacun a sa place dans notre communauté scolaire ; et pour que chacun garde cette place, y vive sans étouffer et en s'épanouissant, le respect mutuel est fondamental. »

Nous respectons nos élèves

Nous demandons que les élèves se respectent également entre eux, respectant professeurs, éducateurs et personnel ouvrier. Notre tâche à nous, adultes – parents, enseignants et éducateurs – est d'aider par une collaboration soutenue, nos enfants à devenir progressivement des êtres autonomes.

« Autonome » : du grec auto-nomos = capable d'intégrer l'existence d'autrui et donc d'intégrer les lois

<u>Charte des devoirs de chacun à l'égard des autres</u>	
<u>Respect dû aux élèves</u>	<u>Respect dû à la communauté éducative</u>
Il sera concrétisé par	Il sera concrétisé par
. l'écoute	. la politesse
. le dialogue	. la discipline
. la compréhension	. l'observation du règlement
. le sens de la justice	. la considération à l'égard du travail fourni par le personnel de l'école
. le souci d'éduquer	. l'attention en classe
. l'objectif permanent d'apporter à chacun les connaissances qui le hisseront au maximum de ses possibilités	. le travail à domicile
. le maintien d'un cadre de vie agréable	. la collaboration au maintien d'un cadre de vie propre et ordonné

- Respect du règlement d'ordre intérieur.
- Motivation des rappels à l'ordre, sanctions, ... et dialogue constructif avec l'élève engendrant compréhension et acceptation.
- Responsabilités données aux élèves dans l'organisation de certaines activités.
- Conseil des élèves (délégués de classe).
- Découverte des rouages de notre démocratie par :
 - Des séances d'informations organisées avec l'aide de la Ville de Namur,
 - Des visites au Parlement,
 - Des recherches personnelles de l'élève (presse – bibliothèque – Internet...),
 - Des rencontres avec des représentants du monde politique occupant les différents niveaux de pouvoir.
- Séances d'informations sur la prévention routière (+ exercices pratiques) orchestrées par la Police à l'intention des élèves de 4^e, 5^e et 6^e secondaire.
- Collaboration avec certains organismes humanitaires ou à vocation sociale tels que Amnesty International, Télévie, Restos du cœur (sensibilisation des élèves).
- Travail de mémoire : visite du site historique de Breendonk, commémoration du 11 novembre...

c) Au niveau de l'internat

Dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté, nous organisons, par exemple, la visite du Palais de Justice à Bruxelles, des animations avec le planning familial reprenant des thématiques spécifiques à la demande de nos jeunes filles, des films avec débat confrontant les élèves à des phénomènes de société leur permettant de développer leur esprit critique, ...

XIII. Formation continuée des enseignants de l'établissement

Formation continuée de tous les enseignants conviés régulièrement aux réunions pédagogiques organisées par le CAF, les universités, le service général de l'enseignement organisé par la Communauté française, l'Institut de la Formation en cours de Carrière, le Centre Technique de Frameries...

Formation de professeurs « ressources » : informatique, audio-visuel, compétences transversales, clés pour l'adolescence, gestion de bibliothèques, centres de documentation, éducation aux médias.

Pilotage du projet

Le chef d'établissement est responsable de l'équipe de pilotage du projet.

Cette équipe veillera à :

- l'élaboration, en début de chaque année scolaire, d'un échéancier des actions qui concrétiseront les objectifs visés ci-dessus (échéancier repris dans le plan de pilotage valable jusqu'en 2025),

- la coordination générale,
- l'évaluation périodique,
- l'ajustement si nécessaire,
- la diffusion vers l'extérieur.

TABLE DES MATIERES

Présentation de l'établissement et de ses implantations.....	Page 1
Historique.....	Page2
Particularités géographiques des implantations	Page 5
L'offre de l'enseignement à l'athénée	Page 6
I. Au secondaire.....	Page 7
a) Horaires	
b) Restaurants scolaires	
c) Salles de sports	
d) Bibliothèques et autres	
II. Au fondamental.....	Page 8
a) Implantation Rixensart	
b) Implantation Wavre	
Objectifs du projet d'établissement.....	Page 13
Les valeurs WBE	Page 13
Actions mises en œuvre pour réaliser les objectifs définis.....	Page 14
I. Aide aux élèves en difficultés et organisation de l'année complémentaire	
a) Au niveau du fondamental	
b) Au niveau du secondaire	
c) Au niveau de l'internat	
II. Intégration des élèves de l'enseignement spécialisé	Page 16
a) Au niveau du fondamental et du secondaire	
b) Au niveau de l'internat	
III. Acquérir un esprit critique avec ouverture sur le monde extérieur, respect de l'autre	Page 17
a) Au niveau du fondamental	
b) Au niveau du secondaire	
c) Au niveau de l'internat	
IV. Communication avec les parents	Page 18
a) Au niveau du fondamental	
b) Au niveau du secondaire	
c) Au niveau de l'internat	
V. Sensibilisation à la santé, à l'environnement et promotion des activités sportives	Page 20
a) Au niveau du fondamental	
b) Au niveau du secondaire	
c) Au niveau de l'internat	

VI.	Lutte contre l'absentéisme scolaire	Page 22
	a) Au niveau du fondamental	
	b) Au niveau du secondaire	
	c) Au niveau de l'internat	
VII.	Favoriser le passage d'un niveau scolaire à l'autre	Page 23
	a) Du niveau maternel vers le primaire	
	b) Du niveau du primaire vers le secondaire	
	c) Du niveau du secondaire vers le supérieur	
VIII.	Intégration des élèves à besoins spécifiques	Page 24
	a) Au niveau du fondamental	
	b) Au niveau du secondaire	
	c) Au niveau de l'internat	
IX.	Environnement extérieur	Page 25
	a) Au niveau du fondamental	
	b) Au niveau du secondaire	
	c) Au niveau de l'internat	
X.	Apprentissage des langues	Page 26
	a) Au niveau du fondamental	
	b) Au niveau du secondaire	
	c) Au niveau de l'internat	
XI.	Accueil des élèves primo-arrivants et DASPA.....	Page 27
	a) Au niveau du fondamental	
	b) Au niveau du secondaire	
XII.	Education à la citoyenneté	Page 28
	a) Au niveau du fondamental	
	b) Au niveau du secondaire	
	c) Au niveau de l'internat	
XIII.	Formation continuée des enseignements de l'établissement	Page 30
	Pilotage du projet.....	Page 30